



VILLE DE MAICHE

25120

Boîte Postale 39

Tél. 03 81 64 03 01

Télécopie 03 81 64 26 41

Email : contact@mairie-maiche.fr

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

CIRC 2023-27 – Réglementation de la circulation rue du Jura – travaux sur le réseau Orange.

Le Maire de MAÎCHE

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1 ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande de Mme Lauraline FERREIRA PINTO représentant la société CIRCET France ;

VU l'avis favorable du STA en date du 23/02/2023 ;

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation rue du Jura, pendant les travaux de changement de câble sur le réseau Orange ;

ARRETE

Article 1 : Entre le mercredi 03 mai 2023 à 08 heures et le vendredi 05 mai 2023 à 18 heures, sur une journée, la circulation des véhicules circulant rue du Jura en direction de Damprichard sera déviée depuis le rond-point des Combes par les rues suivantes :

Ste Anne - Gare - Mont Miroir - Europe

afin de permettre la réalisation en toute sécurité de travaux de réparation sur le réseau Orange entre les deux ronds-points de la rue du Jura, en raison de l'étroitesse de la chaussée à cet endroit et d'un terre-plein en milieu de chaussée.

L'accès à Intermarché, le collège Mont Miroir, le cabinet vétérinaire et le centre de contrôle technique sera possible depuis le rond-point des Combes.

Article 2 : L'entreprise CIRCET fera appel au service de police municipal au début des travaux pour la mise en place de la déviation, elle devra rouvrir la route à l'issue du chantier.

Aucun trou n'est autorisé sur l'enrobé, la route devra être laissée propre et en état.

Article 3 : La gendarmerie et la police municipale sont chargées de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Publié sur le site internet le 14 avril 2023

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera affichée au placard municipal et transmise à :

- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Maîche,
- Monsieur le responsable des services techniques de la ville,
- Madame FERREIRA PINTO Loraline,
- Monsieur le chef de centre des sapeurs-pompiers de Maîche,
- Monsieur le responsable du service de police municipale de la ville.

Maiche, le 13 avril 2023,

Le Maire,

Régis LIGIER

